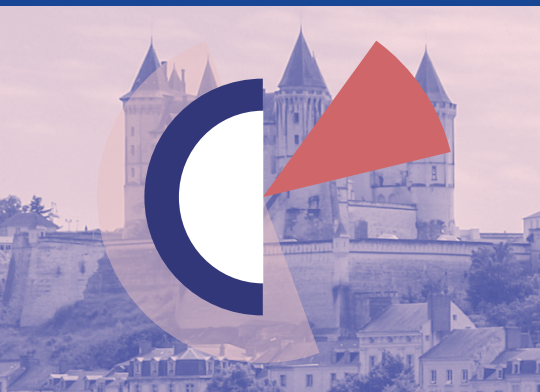


ETI et PME régionales : une entreprise sur cinq exporte

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 160 • Septembre 2026



En 2023, les entreprises régionales des Pays de la Loire exportent 10,3 milliards d'euros de biens et services à l'international, dont 60 % provenant des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Parmi les ETI et PME régionales, une sur cinq exporte, contre une sur quatre en France. Bien que peu nombreuses, les ETI concentrent un tiers du chiffre d'affaires à l'export. Par ailleurs, l'intensité à l'export est plus faible dans la région qu'au niveau national. Les entreprises multinationales, qui génèrent la majorité du chiffre d'affaires à l'export, sont aussi moins présentes dans les Pays de la Loire. Spécificité régionale, les ETI et PME de l'industrie concentrent deux tiers de l'exportation des entreprises régionales, loin devant la France.

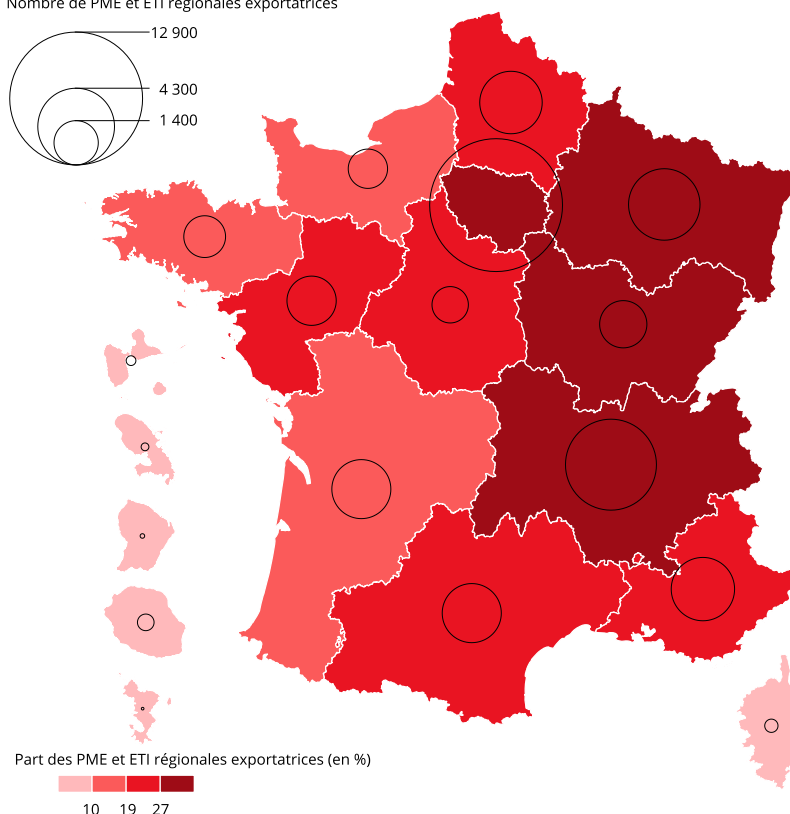
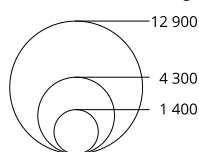
En 2023, dans les Pays de la Loire, 5 500 **entreprises** dites « **régionales** », c'est-à-dire ayant au moins 80 % de leurs effectifs dans la région, exportent 10,3 milliards d'euros de biens et services. Le choix de ces entreprises est le plus adapté pour analyser les exportations d'une région française [Morénillas, 2025]. Elles concentrent un tiers des exportations des 6 040 entreprises **implantées principalement** dans la région.

Parmi les entreprises régionales, les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** et les **petites et moyennes entreprises (PME)** génèrent 60 % du chiffre d'affaires à l'export. Elles côtoient deux **grandes entreprises** régionales (les Chantiers de l'Atlantique et Manitou), qui pèsent lourd dans les exportations, ainsi que de nombreuses **microentreprises** qui exportent des montants nettement plus faibles. Ces deux dernières catégories sont exclues du champ de l'étude.

Pour les ETI et PME, s'ouvrir à l'international constitue un enjeu majeur pour renforcer leur compétitivité. Cette stratégie est à la fois source de développement et facteur de risque, en particulier pour les PME. Ainsi, des actions sont mises en œuvre pour soutenir et accompagner ces entreprises à l'export ► **encadré 1**.

► 1. Nombre et part des ETI et PME régionales exportatrices par région en 2023

Nombre de PME et ETI régionales exportatrices



Part des PME et ETI régionales exportatrices (en %)



Lecture : En 2023, 1 800 ETI et PME régionales des Pays de la Loire exportent, soit 20 % des ETI et PME régionales.

Champ : ETI et PME régionales.

Source : Insee, Esane, Lifi, Flores 2023.

© IGN-Insee 2026

En partenariat avec :


**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

 1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee, la Région des Pays de la Loire et la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) des Pays de la Loire.

ETI et PME régionales : une sur cinq exporte

En 2023, dans les Pays de la Loire, 1 800 ETI et PME régionales exportent, soit 20 % d'entre elles ► **figure 1**. Cette part est inférieure à celle de la France (26 %) et positionne les Pays de la Loire au 9^e rang des régions françaises, devant les autres régions de l'Ouest.

Les ETI sont bien plus tournées vers l'export que les PME : 56 % exportent contre 19 % des PME. Ces parts sont moins élevées qu'en France (respectivement 60 % et 25 %).

En 2023, les ETI et PME **implantées** dans la région exportent vers plus de 200 pays, dont l'Allemagne est le premier destinataire ► **encadré 2**.

Les ETI concentrent un tiers du chiffre d'affaires à l'export des entreprises régionales

Dans les Pays de la Loire, les ETI régionales réalisent un chiffre d'affaires à l'export de 3,4 milliards d'euros en 2023. Bien que peu nombreuses, elles concentrent 33 % du chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises régionales. Cette part est nettement inférieure à la France (45 %). La situation des ETI est assez diversifiée : parmi celles qui exportent se côtoient de grandes unités aux effectifs importants et d'autres de taille plus modeste qui, en valeur, exportent tout autant.

Les PME régionales exportatrices, plus nombreuses, réalisent un chiffre d'affaires à l'export de 2,8 milliards d'euros en 2023. Cela représente 27 % du total du chiffre d'affaires à l'export des entreprises régionales, une part inférieure à la France (29 %). Les PME régionales exportatrices sont souvent de plus grande taille que celles qui n'exportent pas, et génèrent deux fois plus de chiffre d'affaires.

Une moindre intensité à l'export dans la région

Dans la région, les ETI et les PME régionales réalisent une part plus faible de leur chiffre d'affaires à l'export : elles ont une moindre **intensité à l'export** qu'au niveau national. Ainsi, pour 63 % d'entre elles, la part des exportations dans leur chiffre d'affaires n'excède pas 10 % ► **figure 2**. En France, cette proportion est nettement plus faible (55 %).

En revanche, 25 % des ETI et PME régionales réalisent au moins 20 % de leur chiffre d'affaires à l'export, contre 33 % en France. Cet écart se réduit pour les **très grandes exportatrices** (15 % contre 21 %).

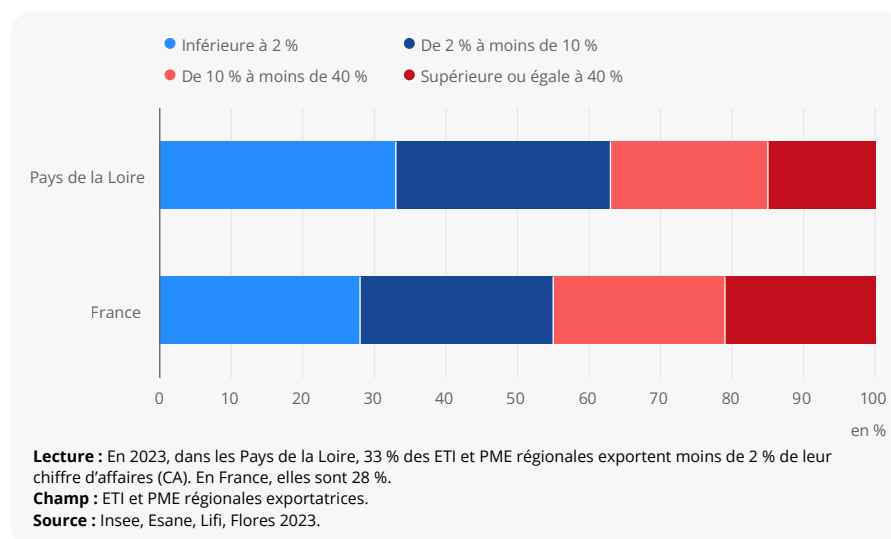
► Encadré 1 – L'international, enjeu majeur de compétitivité pour les Pays de la Loire

Dans les Pays de la Loire, le tissu économique est moins engagé dans la dynamique d'exportation que la moyenne française. Dans ce contexte, accompagner les entreprises à l'export et soutenir le déploiement des outils industriels dans la région constitue un levier stratégique pour renforcer la compétitivité des entreprises régionales. Pour une conquête durable de nouveaux marchés, de l'export proche vers le grand export, il s'agit non seulement d'aider les entreprises qui n'exportent pas à franchir le pas, mais aussi de transformer les primo-exportateurs en exportateurs réguliers puis en entreprises fortement tournées vers l'export.

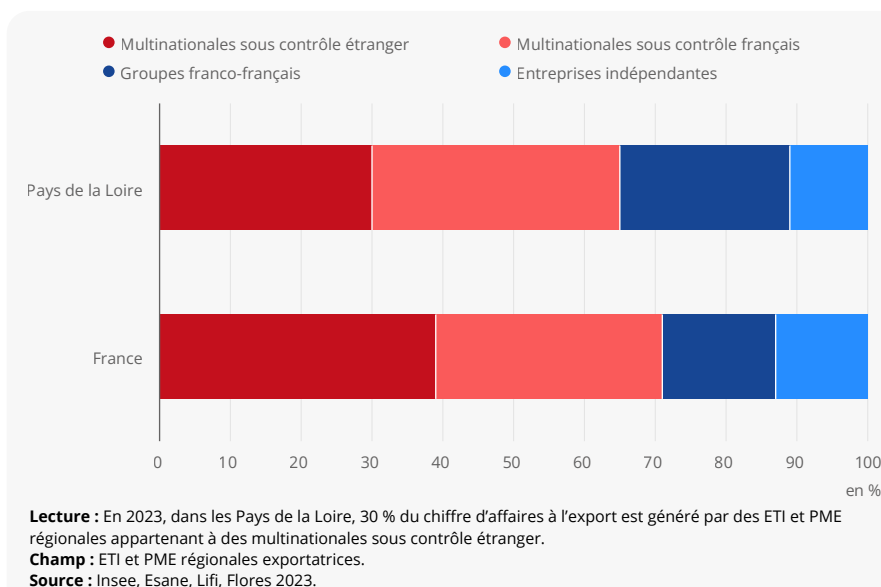
L'engagement conjoint de la Région Pays de la Loire et de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) des Pays de la Loire, au sein de la Team France Export, poursuit cet objectif, en accompagnant davantage de PME à l'export, plus longtemps et plus loin, afin que la performance internationale devienne un véritable moteur de croissance durable pour l'économie ligérienne.

Ainsi, en tant que cheffe de file de la Team France Export Pays de la Loire, la Région déploie plusieurs projets, notamment le lancement d'un premier agent conversationnel dédié à l'export pour accompagner les entreprises dans leurs premiers pas à l'international. Elle soutient également la prospection à l'étranger des filières spécifiques de la région, permettant aux PME industrielles et agricoles de réduire le coût opérationnel de leurs projets de développement vers de nouveaux marchés internationaux. Ces projets sont accompagnés au plus près par les conseillers internationaux de la Team France Export et de la CCI.

► 2. Répartition des ETI et PME régionales selon leur intensité à l'export, en 2023



► 3. Répartition du chiffre d'affaires à l'export des ETI et PME régionales selon leur appartenance à un groupe, en 2023



Par ailleurs, dans les Pays de la Loire, les ETI et PME **exportatrices régulières** assurent 87 % des exportations des ETI et PME régionales, soit la majeure partie des exportations, comme en France (85 %). Cette concentration est nettement plus forte pour les ETI (97 %), et plus marquée qu'en France (91 %). À l'inverse, seules 1 % des exportations sont générées par des ETI et PME régionales **primo-exportatrices**.

Les entreprises multinationales, principales exportatrices, moins présentes dans la région

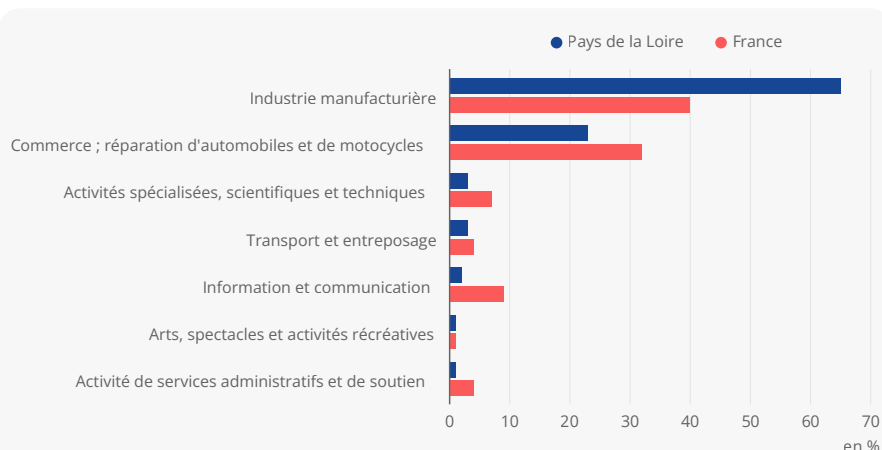
En 2023, dans les Pays de la Loire, les entreprises appartenant à des multinationales sont les principales exportatrices : elles génèrent 65 % du chiffre d'affaires à l'exportation des ETI et PME régionales ► **figure 3**. Cette part est plus faible qu'en France (71 %), principalement pour les multinationales étrangères (30 % du chiffre d'affaires à l'export dans la région, contre 39 % en France). En effet, les entreprises régionales exportatrices des Pays de la Loire appartiennent moins souvent à des multinationales étrangères qu'au niveau national (8 % contre 14 %). Celles-ci sont plus présentes dans les régions du Nord et de l'Est de la France, plus proches des frontières. Cet effet est plus marqué pour les ETI : 19 % d'entre elles appartiennent à des multinationales étrangères, contre 31 % pour la France. Pour les PME régionales, l'écart est plus réduit (7 % dans la région contre 13 % en France). Les PME régionales exportatrices appartiennent majoritairement à des groupes franco-français.

ETI et PME industrielles : deux tiers du chiffre d'affaires à l'export régional

En 2023, dans les Pays de la Loire, les ETI et PME de l'industrie manufacturière réalisent 65 % du chiffre d'affaires à l'export des ETI et PME régionales, soit 4 milliards d'euros ► **figure 4**. Cette part est nettement supérieure à celle de la France (40 %). Parmi les ETI et PME régionales exportatrices, 700 entreprises sont industrielles, soit 40 % d'entre elles, contre seulement 25 % en France. De plus, 18 % sont de très grandes exportatrices, soit moins qu'au niveau national (25 %).

La fabrication de matériel de transport, de machines et équipements mais aussi de denrées alimentaires sont en tête des exportations de l'industrie dans la région, avec par exemple, le Groupe Pilote (construction de camping-car), NOV-BLM (production d'équipements mécaniques destinées à l'industrie), ou encore IGRECA (transformations d'œufs pour l'industrie agroalimentaire).

► 4. Répartition du chiffre d'affaires à l'export des ETI et PME régionales selon leur secteur, en 2023



Lecture : Dans les Pays de la Loire en 2023, les ETI et PME régionales de l'industrie manufacturière génèrent 65 % du chiffre d'affaires à l'export des ETI et PME exportatrices, contre 40 % en France.

Champ : ETI et PME régionales exportatrices.

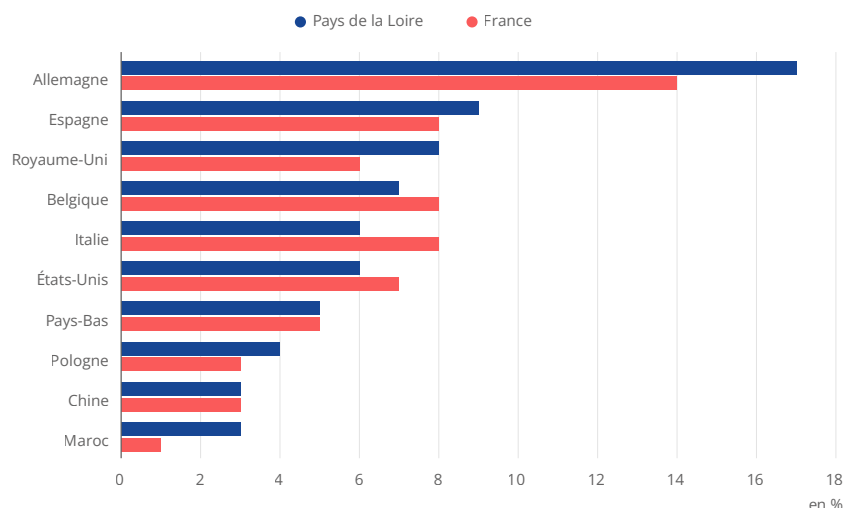
Source : Insee, Esane, Lifi, Flores 2023.

► Encadré 2 – L'Allemagne, premier partenaire des exportations ligériennes

Un rapprochement de données de l'Insee et des Douanes permet de connaître précisément les produits et pays de destination des exportations, restreintes aux biens et excluant les services ► **sources**. Dans les Pays de la Loire, ces exportations représentent 11,9 milliards d'euros en 2023 pour les ETI et PME implantées dans la région, qu'elles soient régionales ou non, soit 53 % des exportations totales.

Les partenaires européens représentent 60 % de l'export régional des produits des Pays de la Loire. L'Allemagne arrive en tête, avec 17 % du montant des biens exportés dont un tiers de machines et équipements, principalement des machines agricoles et forestières. L'Espagne (9 %) et le Royaume-Uni (8 %) complètent le trio des principaux pays destinataires de biens en provenance des Pays de la Loire.

► Les dix premières destinations des exportations de biens des ETI et PME des Pays de la Loire en 2023



Lecture : En 2023, 17 % des exportations de biens des ETI et des PME ligériennes sont à destination de l'Allemagne.

Champ : Établissements exportateurs implantés dans les Pays de la Loire (hors exportations de services).

Source : Données Douanes 2023.

Les établissements implantés en Loire-Atlantique exportent 34 % de la valeur des biens exportés, devant la Vendée et le Maine-et-Loire (respectivement 21 % et 20 %). Les produits des machines et équipements, comme les machines agricoles ou forestières, ou bien le matériel de lavage et de manutention, sont en tête des biens les plus exportés par les ETI et PME ligériennes (23 % de la valeur exportée en 2023). Dans la Sarthe, ces produits représentent 39 % de la valeur exportée. Viennent ensuite les produits des industries alimentaires (14 %) comme le pain, les pâtisseries et viennoiseries fraîches, ou les huiles et graisses, ainsi que les véhicules automobiles (10 %).

Dans les Pays de la Loire, les ETI et PME régionales du commerce génèrent 23 % du chiffre d'affaires à l'export, soit 1,4 milliard d'euros. Cette part est inférieure à la France (32 %). L'intensité à l'export est plus réduite dans ce secteur, malgré la présence de très grandes exportatrices comme la multinationale française CWF en Vendée, spécialisée dans le commerce de gros de chaussures et habillement.

Enfin, les secteurs du transport et des activités scientifiques et techniques représentent chacun 3 % du chiffre d'affaires à l'export des ETI et PME régionales. ●

Laura Gallais, Nathalie Le Guillou (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Définitions

Dans cette étude, une **entreprise** est dite **régionale** lorsqu'au moins 80 % de ses salariés travaillent dans la région. Elle est **implantée principalement** dans une région lorsque celle-ci y a installé la plus grande part de son activité. Une entreprise est **implantée** dans une région lorsqu'elle y possède au moins un établissement.

Quatre catégories d'entreprises sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354) pour les besoins de l'analyse statistique et économique :

- Les **petites et moyennes entreprises (PME)** sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Parmi elles, les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Dans cette étude, les PME sont considérées hors microentreprises.
- Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.
- Les **grandes entreprises** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

L'**intensité à l'export** correspond à la part du chiffre d'affaires réalisé à l'export pour les entreprises exportatrices.

Une **très grande exportatrice** est une entreprise qui exporte 40 % ou plus de son chiffre d'affaires total.

Une **exportatrice régulière** en 2023 est une entreprise qui a exporté en 2023 et pendant les cinq années précédentes.

Une entreprise est **primo-exportatrice** en 2023 lorsqu'elle a exporté cette année-là, mais pas les cinq années précédentes.

► Sources

Le dispositif d'**élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Ésane)** permet de caractériser les entreprises exportatrices. Une entreprise est exportatrice dès lors que son chiffre d'affaires à l'export, issu de sa déclaration comptable, est strictement positif. Les exportations recouvrent les biens et les services.

Le fichier **liaisons financières (Lifi)** est mobilisé pour déterminer le contour des groupes de sociétés : la détention par une société « mère » de tout ou une partie des actions (droits de vote) d'une société « fille » caractérise la relation de contrôle entre sociétés.

Les données sur l'emploi salarié des entreprises et des établissements sont issues du **fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)**.

Les données sur les exportations issues de la **Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI)** retracent les échanges de marchandises appelés également biens et ne comptabilisent donc pas les services.

L'Insee analyse uniquement les exportations réalisées par des unités légales actives ayant leur siège en France et relevant de la statistique structurelle d'entreprises. Pour les échanges avec les pays de l'Union européenne, seules les exportations dépassant le seuil de déclaration sont prises en compte. Chaque flux d'exportation est ensuite rattaché à un établissement exportateur, choisi selon son lien avec l'unité légale réalisant l'exportation et sa proximité avec le département de départ du bien. On considère ensuite que c'est de cet établissement que part le bien.

► Champ

Cette étude s'intéresse aux entreprises des secteurs principalement marchands (exclusion des secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et action sociale), non agricoles et non financiers. Elle cible plus spécifiquement les ETI et les PME, en excluant les grandes entreprises et les entreprises relevant du régime fiscal de la microentreprise et les micro-entrepreneurs.

► Pour en savoir plus

- **Morénillas N.**, « [22 % des exportations régionales sont concentrées sur une centaine d'établissements et révèlent de fortes spécificités géographiques](#) », Insee Première n° 2074, octobre 2025.
- « [La TFE au service de la croissance](#) », Business France pour Team France Export de la Région des Pays de la Loire, Focus impact 2025.
- « [Bilan Export des PME et des ETI Françaises 2022](#) », Business France pour Team France Export n° 4, janvier 2024.
- **Fontaine M., Gallais L.**, « [Pays de la Loire : un tissu de PME-ETI, une forte autonomie de décision](#) », Insee Analyses n° 115, juin 2023.
- **Besnard S., Fraboul S.**, « [Les PME des Pays de la Loire moins tournées vers l'export](#) », Insee Analyses n° 67, novembre 2018.

